

Les fascicules des **BIC**

LE NÉOLIBÉRALISME ET L'ENVIRONNEMENT



BRIGADES D'INFORMATION CITOYENNE

LE NÉOLIBÉRALISME ET L'ENVIRONNEMENT

Néolibéralisme et environnement : Quand la vie devient une marchandise !

Qui n'est pas au courant que le climat, la couche d'ozone, les forêts, les nappes phréatiques, les stocks de poisson et l'air subissent actuellement des dommages importants causés par l'activité humaine ?

Depuis que l'humain a réalisé l'ampleur de son impact sur l'environnement au cours des années '70, la communauté des environmentalistes a proposé certaines solutions : réglementation, subventions, taxation, quotas, etc. Ces interventions ont pour objectif de forcer les producteurs, les commerçants et les consommateurs à tenir compte des dommages environnementaux qu'ils causent.

Il est essentiel de protéger l'environnement :

- parce qu'il fournit des ressources naturelles à l'humain (eau, air, minéraux, bois, nourriture, etc.) ;
- parce qu'il fournit des emplois (foresterie, pêcheries, mines, tourisme, etc.) ;
- parce qu'il assure le recyclage de la matière (décomposition des déchets, circulation de minéraux comme l'azote ou le phosphore, etc.) ;
- parce qu'il absorbe et filtre la pollution de l'eau et de l'air ;
- parce qu'il est essentiel à l'humain pour rester en santé (qualité de l'air, de l'eau, des aliments, etc.) ;
- parce que les aires naturelles apaisent les humains ;
- parce que l'évolution a mis des millions d'années à créer toutes les espèces vivantes qui dépendent de l'environnement ;
- parce que les générations futures ont le droit de bénéficier d'un environnement sain.

Ces interventions sont aujourd'hui victimes d'attaques en règle provenant du milieu des affaires, de la finance et des économistes néolibéraux qui placent le droit des investisseurs et l'impératif de la rentabilité au-dessus des droits de l'homme et de l'environnement. Les néolibéraux proposent plutôt de diminuer à sa plus simple expression le rôle de l'État et de laisser le marché faire son œuvre.

La plupart des économistes, qu'ils soient d'allégeance néolibérale ou non, reconnaissent les avantages de l'économie de marché. Grâce au marché, lieu de rencontre des producteurs et des acheteurs régi par la loi de l'offre et de la demande, la quantité de biens et services produits et les prix auxquels ils sont vendus atteignent un certain équilibre. Le marché arrive, sans planification, à distribuer la production au sein d'une société. Cependant, le néolibéralisme reconnaît ces mérites mais prétend ériger cette doctrine économique au statut de loi naturelle qui stipule que le marché doit régir tous les aspects de la vie et de la société.

Selon les néolibéraux, la communauté ne serait que la somme des consommateurs dont les rapports se limiteraient aux transactions d'achat et de vente et à la compétition. Chacun, cherchant l'enrichissement personnel serait guidé par une « main invisible » qui assurerait ainsi la maximisation du bien-être de tous. L'eau, l'air et la mer devraient être privatisés. Mais plus important que tout, pour les néolibéraux, le marché ne peut exercer son effet bénéfique qu'à la condition que la compétition soit parfaite, c'est-à-dire que les prix ne soient déterminés que par l'offre et la demande. Ainsi, le libre marché posséderait toutes les vertus tandis que l'intervention de l'État (subventions, taxes, réglementations), ne pouvant que générer des distorsions, serait accablée de tous les vices. Selon les néolibéraux, toute tentative de contester cette vision de la société, issue d'une loi de la nature est, bien entendu, inutile et insensée.

L'idéologie néolibérale est adoptée à divers degrés par les gouvernements nationaux. Dans le contexte international, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), joue un rôle particulièrement important dans la promotion de ces idées puisqu'elle élabore, et ce, dans la plus grande discrétion, des accords internationaux régissant le commerce. Ces accords (Accord général sur le commerce des services, Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent le commerce, Accord sur l'agriculture, etc.) visent à libérer le marché international des entraves empêchant les investisseurs de faire un maximum de profits où, quand et comment il leur semble bon, et ce, au détriment de la population et de l'environnement. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque Mondiale et L'Accord de libre-échange du nord-américain (ALENA) sont également de puissants outils de promotion de l'idéologie néolibérale.

Ces dispositifs internationaux considèrent la plupart des normes environnementales comme des entraves illégales au commerce et diminuent, de ce fait, la capacité des gouvernements à maintenir et à créer des normes ayant comme objectif la protection de l'environnement.

Des attaques en règle contre l'intervention de l'État en vertu du chapitre 11 de l'ALENA

- En 1996, en vertu du chapitre 11 de l'ALENA, la firme Metalclad Corporation déposait une plainte contre une municipalité du Mexique qui désignait une zone comme réserve écologique et refusait l'installation d'une usine de traitement des déchets dangereux et un dépotoir. Le gouvernement mexicain fut condamné à verser la somme de 16,7 millions de dollars à l'entreprise américaine pour « expropriation » de profits potentiels.
- En juin 1997, l'entreprise américaine Ethyl Corp. intentait une poursuite contre le gouvernement canadien pour avoir refusé de commercialiser son additif de l'essence, déjà interdit en Europe et aux États-Unis, pour des raisons de santé publique. L'affaire se réglait hors cours : le gouvernement levait son interdiction et versait 19 millions de dollars à l'entreprise.
- Le 21 octobre 2002, le gouvernement canadien était condamné pour avoir interdit l'exportation de déchets dangereux afin de rencontrer ses engagements internationaux en la matière. Le gouvernement dut accorder 6,05 millions de dollars, plus intérêts, à une société américaine, S.D. Myers inc. pour lui avoir fait perdre des profits potentiels.
- En 1999, la compagnie Sun Belt Water inc. intentait une poursuite de plus de 15 milliards de dollars contre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique pour être revenus sur leur décision de permettre l'exportation d'eau potable par des supertankers. L'entreprise réclame un dédommagement pour « compenser » les profits qu'elle aurait pu réaliser si ses activités n'avaient pas été interrompues.

Qui décide en démocratie ? Les quelques faiseurs de profit maximum ou l'ensemble de la population à travers les personnes qu'elle a élues ?

Le présent fascicule expose la vision et les arguments que les néolibéraux mettent de l'avant pour tenter de défendre la privatisation, la déréglementation et le démantèlement de l'État face aux remises en question des environnementalistes. Il tente ensuite d'expliquer les raisons pour lesquelles le néolibéralisme fait fausse route. Deux des principales failles du marché seront abordées. Dans un premier temps, **la loi de l'offre et de la demande n'assure pas la protection de l'environnement parce que le lien entre l'offre, le prix et la demande est plus complexe dans la réalité que dans le monde utopique imaginé par les néolibéraux.** Dans un deuxième temps, dans un espoir désespéré d'éliminer les effets pervers du marché, **les néolibéraux proposent de s'approprier les biens communs, les éléments essentiels à la vie, puis la vie elle-même pour les transformer en marchandise.**

La loi de l'offre et de la demande est insuffisante pour protéger l'environnement

Les industries ont toujours brandi le spectre de la faillite pour légitimer le refus de rencontrer des normes, que celles-ci soient instaurées pour permettre aux travailleurs de vivre de façon décente ou pour protéger l'environnement. Le milieu des affaires s'est toujours opposé à toute restriction qui pourrait limiter ses profits.

Les arguments pour se soustraire aux normes environnementales et justifier la pollution ainsi que la surexploitation des ressources naturelles s'appuient de nos jours sur la pensée néolibérale. Selon cette idéologie, l'économie de marché, si elle est exempte de tout obstacle, permettrait la protection des ressources naturelles en augmentant le prix de celles qui se raréfient, ce qui diminuerait la demande. Il suffirait donc de ne pas entraver le commerce pour voir nos ressources protégées. Voyons ces arguments en détail pour démontrer comment ils reposent sur une simplification grossière de la réalité. L'idée que le laisser-faire économique protège les ressources naturelles est simple et attrayante. Mais la réalité est plus complexe et les effets prévus en théorie ne se réalisent pas.

Contrairement à ce que les néolibéraux avancent, le prix des ressources naturelles n'est pas automatiquement lié à leur disponibilité, pas plus que la demande n'est systématiquement liée au prix.

Le prix n'augmente pas toujours lorsqu'une ressource s'épuise

Les ressources qui se raréfient ne voient pas automatiquement leur prix augmenter parce que le marché souffre d'une faille importante : **le prix de vente d'un produit n'intègre pas tous les coûts réels de la production**. Les consommateurs ne voient donc pas automatiquement le prix d'un produit augmenter si la fabrication de celui-ci surexploite certaines ressources, même si les dommages causés à l'environnement sont très importants. La surexploitation se poursuit donc.

Ainsi, en Asie, les techniques modernes de production des crevettes illustrent également la complexité et les imperfections du marché. L'installation de bassins d'aquaculture intensive cause d'importants dommages environnementaux. Elle exige la coupe des forêts de mangroves. Pourtant, les mangroves, des écosystèmes qui croissent dans la zone côtière inondée par les marées, sont essentielles au cycle de vie de 75 % des espèces marines. Plusieurs de ces espèces sont des poissons et des crustacés (dont les crevettes sauvages) importants pour les pêcheries. De plus, pour remplir les bassins situés plus loin des côtes, des canaux laissent entrer l'eau salée à l'intérieur des terres. La culture des crevettes engendre ainsi la salinisation permanente de zones agricoles fertiles. Les bassins déversent également des rejets toxiques dans les canaux. L'eau ultra fertilisée, contient des antibiotiques et d'autres produits utilisés pour

lutter contre les parasites. Elle est libérée dans les canaux d'irrigation et contamine ainsi les sources d'eau potable. Les populations de pêcheurs souffrent donc de l'installation des cultures de crevettes en perdant leur emploi. Les agriculteurs et la population en général voient leur qualité de vie diminuer puisqu'ils sont en moins bonne santé, qu'ils perdent des terres fertiles et qu'ils ne peuvent plus tirer de revenus des mangroves qui disparaissent (mangroves : formation végétale constituée de forêts impénétrables de palétuviers qui fixent leurs fortes racines dans les baies aux eaux calmes, où se déposent boues et limons).

Parallèlement à une destruction massive des mangroves en Asie, comme en Amérique du Sud et en Afrique, le prix des crevettes, produites en quantité croissante a considérablement chuté au cours des deux dernières décennies. Les consommateurs, se trouvant la plupart du temps dans d'autres pays où sont exportés ces produits, ne paient seulement que pour les frais encourus directement par les producteurs de crevettes. **Mais les consommateurs ne sont pas tenus de défrayer les coûts de la reforestation, de la décontamination de l'eau ainsi que des pertes de ressources provenant de la mangrove et des pertes d'emplois associés aux pêcheries.** Sans compter les effets difficilement calculables sur la santé physique et mentale des populations affectées. Les dommages causés ont cependant un prix, et ce sont les populations locales qui l'assument. C'est ainsi, qu'au grand bonheur des amateurs de fruits de mer, le prix de vente des crustacés est artificiellement bas, ne reflétant pas la disparition des mangroves et les autres dommages environnementaux causés par la culture des crevettes.

Le cas de la culture des crevettes est un exemple d'« externalité ». Ce terme réfère à une situation où les impacts de la production ou de la consommation ne sont pas assumés ni par les producteurs, ni par les consommateurs de ce bien.

Les externalités surviennent lorsque les impacts subis par les intervenants sont ignorés ou impossibles à évaluer. En effet, l'intégration des coûts réels au marché supposerait que chaque conséquence environnementale puisse être évaluée en termes monétaires. Et cette valeur est parfois difficile ou impossible à déterminer. Quelle valeur attribuer aux services fournis par les forêts de mangrove (filtration de l'eau, prévention des inondations, nurserie pour les espèces marines, etc.) ? Combien vaut une espèce qui disparaît avec la mangrove lorsqu'elle ne fait l'objet d'aucun commerce ?

L'existence des externalités est reconnue par la grande majorité des économistes. Les néolibéraux, quoiqu'ils admettent leur existence, ne perçoivent pas les conséquences majeures de cette faille du marché. Ils considèrent plutôt les externalités comme un problème marginal auquel la solution est la marchandisation de tout ce qui existe.

Est-il possible et désirable d'attribuer une valeur marchande à toutes les conséquences qu'une activité économique peut engendrer? Comment déterminer combien vaut le préjudice causé à un pêcheur qui perd son emploi, doit se trouver un autre emploi et se relocaliser dans une autre région avec toute sa famille ? Combien vaut la dégradation de la qualité de l'eau d'une rivière ? Combien vaut l'apparition d'une maladie chronique qui se développe chez les paysans après avoir consommé l'eau impure pendant des années ?

Il faut se rendre à l'évidence, il est impossible d'évaluer adéquatement en termes monétaires la valeur de tous les dommages causés par une activité humaine. Les prix ne refléteront alors jamais la réalité puisqu'une part des impacts sera toujours négligée. Le consommateur peut donc se procurer des biens produits par la surexploitation de ressources sans que le prix ne le reflète.

L'existence des externalités démontre que le libre marché ne protège pas automatiquement les ressources naturelles. L'intervention de l'État devient donc nécessaire à la protection de l'environnement et des intérêts de la communauté.

Les entreprises profitent volontairement des externalités

Non seulement les externalités surviennent lorsqu'il est impossible d'inclure tous les coûts environnementaux dans les coûts de production, mais les producteurs peuvent être tentés, volontairement, d'« externaliser » les coûts sociaux et environnementaux de leur production. Certains coûts sont sciemment ignorés dans la comptabilité des entreprises.

La diminution des standards est une façon d'externaliser les coûts de production. Lorsqu'une norme environnementale est abolie, les coûts associés au respect de cette norme ne sont plus assumés par l'entreprise qui peut réduire ses prix. Le fardeau est alors transféré à l'ensemble de la population qui subit les conséquences d'un environnement détérioré.

Externaliser les coûts pour être plus compétitif...

En 1993, l'OCDE¹ affirmait que les principaux problèmes internationaux que rencontrent les normes environnementales ont trait à l'effet de ces normes sur la compétitivité internationale des entreprises. Celles-ci se plaignent que ces mesures augmentent leur charge financière. Elles soutiennent que leur position concurrentielle est affectée, surtout dans le contexte de la mondialisation. Elles brandissent alors la menace des pertes d'emploi et même de la migration vers des lieux plus cléments pour obtenir un assouplissement des normes nationales.

Dans un contexte de concurrence mondiale, les entreprises deviennent des machines à externaliser les coûts de production. Le fonctionnement normal du marché est alors totalement faussé. Les prix reflètent de moins en moins les dommages environnementaux. La dégradation des conditions de travail et des standards environnementaux, quoique présentée par les néolibéraux comme une réduction des coûts et une augmentation de l'efficacité, ne protège pas l'environnement. Elle le menace plutôt en menant à l'appauvrissement des populations et à un accroissement total de la dégradation des ressources naturelles et de la pollution. En effet, si l'entreprise trouve un lieu de production plus favorable, c'est-à-dire un endroit où les normes environnementales sont plus basses, les coûts restants pour l'entreprise diminuant, les profits augmentent d'autant. Par ailleurs, les coûts réels non seulement demeurent masqués, mais ils sont désormais à la charge de l'ensemble de la population, diminuant ainsi les revenus de celle-ci.

Le prix des ressources peut diminuer même si celles-ci se raréfient

Certains néolibéraux vont même jusqu'à nier la plupart des problèmes environnementaux et plus particulièrement la surexploitation des ressources naturelles. L'économiste Julian Simon² était un fervent défenseur de l'argument selon lequel la baisse constante du prix des ressources naturelles au cours des dernières décennies démontre que celles-ci ne sont pas limitées. Simon explique ce phénomène par la découverte de nouveaux gisements de ressources (comme le pétrole ou des minerais) et par l'innovation humaine qui repousserait à l'infini l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables. Les journaux économiques citent abon-

1 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (1993). La Fiscalité et l'Environnement : des Politiques Complémentaires. Organisation de coopération et de développement économique, Paris.

2 J.L. Simon (1998). The Ultimate Resource II. Princeton University Press, Princeton, N.J.

damment Simon, pour soutenir leur prétention que l'environnement est en santé et que le mécanisme de marché nous mène sur la bonne voie. Selon eux, il serait donc inutile de restreindre ou de réglementer la production et le commerce.

Cet argument est pourtant erroné. Le fait qu'une ressource se raréfie ne se reflète pas nécessairement par l'augmentation de son prix. Ce phénomène s'explique par le fait que la disponibilité sur le marché n'équivaut pas à la disponibilité totale sur terre. Par exemple, dans le cas du pétrole, le prix ne dépend pas de la quantité présente dans la croûte terrestre, mais de la quantité extraite et mise en circulation pour la vente. Le nombre de barils produits et les réserves nationales influencent davantage le prix du baril de pétrole que la quantité disponible dans les gisements connus. Lorsque les pays exportateurs de pétrole augmentent leur production, les réserves dans le sol diminuent alors que le prix du baril diminue plutôt que d'augmenter.

Ainsi, la diminution généralisée des prix des matières premières reflète une augmentation de la capacité à les extraire facilement et à faible coût plutôt qu'une augmentation de la quantité existante sur terre. Leur épuisement n'est pas repoussé à l'infini, mais est plutôt précipité par un accès facile qui ne fait qu'accroître notre dépendance à un large apport de ressources peu coûteuses. **Le mécanisme du marché ne peut donc pas assurer la protection de l'environnement puisque les prix ne sont pas directement dépendants du stock de ressources totales.**

L'augmentation des prix ne garantit pas l'utilisation d'une moins grande quantité de ressources

Selon les néolibéraux, le mécanisme du marché ne protégerait pas seulement l'environnement en diminuant la demande pour les ressources rares. Il stimulerait également l'innovation qui permettrait de réduire la quantité des ressources utilisées pour fabriquer nos biens. Par exemple, à mesure que le prix du bois augmente, l'industrie de l'ameublement emploierait des techniques de découpage des pièces qui gaspilleraient moins de bois.

Le prix élevé des ressources stimulerait également l'innovation pour trouver des substituts moins coûteux. Par exemple, plus le bois deviendrait cher, plus l'industrie de l'ameublement vendrait des meubles construits avec d'autres matériaux comme le plastique ou le métal. Chaque fois que l'on épuiserait une ressource, il y aurait toujours une alternative à portée de la main pour résoudre la pénurie.

Dans les dernières années, une augmentation de l'efficacité d'utilisation des ressources par unité produite a effectivement été observée. **Cependant, c'est l'utilisation totale des ressources qui détermine l'impact sur l'environnement et cette utilisation totale ne fait qu'augmenter.** La protection de l'environnement

n'est donc pas automatiquement assurée par l'augmentation de l'efficacité de production. Par exemple, en 1970, les voitures vendues au Canada consommaient en moyenne près de 12 litres d'essence pour parcourir 100 km. En 1987, il ne fallait, en moyenne, plus que 8,5 litres d'essence pour parcourir la même distance. Pourtant, malgré l'augmentation de l'efficacité de consommation des voitures, la consommation totale de carburant a augmenté puisque la quantité d'automobiles et le nombre de kilomètres parcourus se sont accrus. De plus, malgré les nouvelles technologies permettant de consommer moins d'essence, l'efficacité du parc automobile a diminué depuis 1987 puisque les véhicules vendus tendent à être de plus en plus lourds.

Ainsi, en 2001, l'OCDE³ avouait que « en dépit des améliorations du rendement d'utilisation des ressources, la dégradation générale de l'environnement s'est poursuivie [...] car les effets en volume de l'augmentation totale de la production et de la consommation ont plus que compensé les gains d'efficacité obtenus par unité

En bref, le mécanisme de marché ne peut protéger l'environnement

Selon les néolibéraux, l'offre et la demande protégeraient les ressources en augmentant leur prix lorsqu'elles deviennent rares, ce qui diminuerait la demande.

Non :

- Les prix n'intègrent pas tous les coûts (externalités). Les prix ne reflètent donc pas les dommages environnementaux.
- Les entreprises peuvent volontairement externaliser leurs coûts. Les prix sont alors diminués artificiellement et l'environnement est détérioré.
- Le prix des ressources n'est pas directement lié aux réserves de ressources naturelles sur la terre, mais plutôt aux quantités de ressources extraites et disponibles sur le marché.

Selon les néolibéraux, les prix élevés et la concurrence favoriseraient l'utilisation plus efficace et le progrès technologique, ce qui diminuerait la quantité totale des ressources utilisées. Non :

- Malgré l'augmentation de l'efficacité d'utilisation des ressources, la quantité totale de ressources utilisées augmente toujours.

Ainsi, le marché n'assure pas automatiquement la protection de l'environnement. Une intervention de l'État est nécessaire.

produite ». Les données actuelles ne supportent donc pas l'hypothèse de l'amointrissement de l'impact sur l'environnement grâce à une augmentation d'efficacité.

Le marché s'approprie la vie et la transforme en marchandise

Dans son livre « La richesse des nations »⁴ (1776), l'économiste Adam Smith popularisait l'idée selon laquelle un individu qui ne poursuit que l'objectif du gain personnel, est mené par une « main invisible » à promouvoir l'intérêt public. Par exemple, un boulanger poursuit son intérêt personnel de faire des profits lorsqu'il cuit son pain. Il assure cependant l'intérêt du plus grand nombre en contribuant à nourrir la population.

Garrett Hardin⁵ publia en 1968 un article qui réfutait cette idée en poussant à l'extrême le concept de la main invisible. Dans l'article intitulé « The Tragedy of the Commons », Hardin illustre son argument avec l'exemple d'un pâturage auquel chaque éleveur peut ajouter autant de bêtes qu'il le désire. Chacun trouverait qu'en ajoutant une bête, ses gains seraient augmentés tandis que les conséquences du surpâturage sont partagées par l'ensemble des éleveurs dont chacun d'eux n'assume qu'une fraction.

Le caractère tragique de cette situation tient au fait qu'elle est inexorable. Dans un monde fini, chacun poursuivant l'objectif du gain personnel, est poussé à tirer profit des biens communs jusqu'à la ruine de tous. L'appel à la bonne conscience pour diminuer l'exploitation mène à un conflit où la restriction personnelle ne peut que permettre à d'autres de satisfaire avec plus d'avidité leurs propres besoins et désirs.

3 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (2001). Examen des Performances Environnementales : Progrès dans les Pays de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économique. Paris

4 A. Smith, (1776). The Wealth of the Nations. Modern Library, New York.

5 G.Hardin (1968). The tragedy of the commons, Science 162 : 1243-1248.

Hardin pointa à ce moment un des problèmes majeurs de l'environnement, soit celui de la gestion des biens collectifs ou biens communs, comme la mer, l'air, les nappes phréatiques et les forêts. L'exemple des pêcheries est souvent évoqué pour illustrer l'échec de la gestion des biens communs. Parce que personne ne possède les océans et les organismes qui y vivent, personne ne se sent responsable et chacun les surexploite librement.

En réponse à ce problème, Hardin soulignait que **l'accès aux biens communs devait être contrôlé pour éviter la surexploitation et leur destruction**. Il mentionnait à cet effet deux options : vendre les biens communs comme propriété privée ou les garder comme propriété publique en réservant à l'autorité publique leur gestion.

Selon les néolibéraux, les gouvernements seraient incapables de gérer efficacement les biens communs. Ils seraient soumis à des pressions politiques et seraient menottés par la nécessité de plaire afin d'être réélus au terme de leur mandat. Cela les rendrait incapables de prendre des décisions à long terme. À cause de cette inefficacité, le rôle du gouvernement devrait donc se limiter à veiller au respect des droits de propriété privée. Les néolibéraux, face à la surutilisation des biens communs, proposent la gestion privée par l'attribution de droits de propriété. Les mers, l'air, la forêt et l'eau seraient privatisés et deviendraient alors des simples biens de consommation échangés sur le marché.

Il n'est donc pas étonnant que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévoit la privatisation des services environnementaux. En effet, dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), négocié à l'abri des regards et des débats publics, **l'OMC prévoit la privatisation du captage et de la distribution de l'eau, de la protection de la nature et des paysages, de la protection des forêts, de la promotion d'une gestion durable des forêts, des études d'impact sur l'environnement, des services de recherche et de développement, des programmes de sensibilisation du public, de l'énergie et la gestion des déchets**. Peu de choses sont épargnées par les plans de privatisation de l'OMC.

La logique néolibérale est même poussée à l'extrême pour justifier la marchandisation, non seulement des services essentiels à la vie comme la distribution de l'eau, mais de la vie elle-même. Dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle affectant le Commerce (ADPIC), **l'OMC prétend que la vie peut faire l'objet d'un commerce**. Ainsi, par l'entremise de brevets, la société américaine Rice Tech s'appropriait plusieurs dérivés du riz Basmati. Elle dérobaient de cette façon les siècles d'efforts, de culture et de sélection aux cultivateurs indiens. Une entreprise japonaise tentait, pour sa part, d'obtenir des droits de propriété intellectuelle sur le curry. Les multinationales pharmaceutiques sont en train de

mener une vaste opération de biopiraterie qui vise à faire breveter des plantes médicinales et des remèdes traditionnels utilisés depuis des temps immémoriaux. **Selon les néolibéraux, le propriétaire d'une forme de vie en assurerait la protection.**

Les arguments soutenant aveuglément le système de droit de propriété privée reposent encore une fois sur plusieurs suppositions plus ou moins douteuses qui s'appuient sur une théorie mathématique niant les aspects humains et ne s'appliquant pas dans la réalité.

Les propriétaires privés n'ont pas avantage à protéger l'environnement

Selon les néolibéraux, les propriétaires, contrairement aux fonctionnaires, posséderaient systématiquement un incitatif à protéger l'environnement. Par exemple, des ressources bien protégées augmenteraient la valeur d'un territoire tandis que les dommages, telle la pollution, la diminuerait. Même dans le cas de propriétaires visant le profit à court terme, la valeur actuelle d'une propriété diminuerait si les bénéfices futurs pouvant en être tirés étaient réduits. De plus, un système adéquat fournirait des droits légaux permettant aux intérêts privés d'avoir un recours et d'obtenir une compensation dans le cas où quiconque envahirait ou endommagerait l'objet de possession. Chacun aurait donc la possibilité, non seulement de prendre soin de son propre bien pour en augmenter la valeur, mais également de le protéger des dommages causés par autrui.

L'argument selon lequel la privatisation favorise la protection de l'environnement assume que la protection à long terme rapporte plus de profits que l'exploitation à court terme. **Pourtant, les faits démontrent qu'au contraire il est plus rentable d'exploiter les ressources maintenant que de les conserver. Pourquoi ? Parce qu'une grande part des services rendus par l'environnement n'est pas comptabilisée dans les coûts de production.** L'existence des externalités fausse encore une fois les mécanismes du marché.

Pour illustrer cette réalité, utilisons l'exemple de la forêt. Dans l'analyse économique d'une entreprise forestière privée, aucune valeur économique n'est attribuée à la forêt lorsque les arbres sont debout et vivants. Aux yeux de l'entreprise, la seule valeur de la forêt est celle qui est tirée de la vente du bois, une fois les arbres abattus.

Aucune valeur n'est attribuée aux autres services que la forêt rend à l'humain. La forêt prévient les inondations. Elle filtre l'eau de ruissellement et purifie l'air. Elle prévient également l'érosion des sols. De plus, elle fournit un habitat à un grand nombre d'espèces.

« Tout le monde sait qu'une forêt vaut rien tant qu'est pas couchée à terre ! »

Tiré de « Les veuves » du disque Kanasuta de Richard Desjardins

Un propriétaire peut donc tirer plus de profit des ressources en les exploitant qu'en les conservant, et cela aux dépens des autres. Aucun investissement n'est fourni pour tenter d'exploiter la forêt de façon plus respectueuse. Pas de coupe sélective, pas de reboisement. C'est l'ensemble de la population avoisinante qui partage les conséquences de la perte des services rendus par la forêt vivante. La privatisation n'assure pas la protection de l'environnement parce que ce qui n'a pas de valeur commerciale n'a tout simplement pas de valeur et est négligé dans les décisions.

L'intérêt commun n'équivaut pas à l'intérêt personnel

De plus, la protection de l'environnement par les intérêts privés suppose que les valeurs individuelles sont les mêmes que les valeurs communautaires. L'exemple de la privatisation de l'eau illustre bien comment l'intérêt particulier peut entrer en conflit avec les intérêts du plus grand nombre.

Peut-on affirmer que la poursuite du profit par Bechtel favorisait l'atteinte du bien-être de tous, notamment des plus pauvres de Cochabamba ? **Le marché n'assure que ceci : seule la fraction de la population qui en a les moyens pourra recevoir les services, même les plus essentiels, comme la distribution de l'eau.** Comment peut-on s'assurer que les objectifs poursuivis par des entreprises, dont l'objectif principal est le profit, sont conformes à ceux de la communauté ?

C'est ici que les autorités publiques entrent en jeu. Les gouvernements démocratiques sont élus par la population et peuvent être destitués lorsque la population est insatisfaite. Ils sont donc imputables et leurs interventions doivent tenir compte des valeurs communes, qui sont hors de tout doute, différentes de celles d'une entreprise privée.

Dans son livre « L'or bleu »⁶, Maud Barlow relate l'histoire de la privatisation de la gestion de l'eau à Cochabamba en Bolivie. Afin d'alléger les dépenses publiques, la Banque Mondiale recommandait à la ville de céder la gestion de l'eau au secteur privé. La société d'engineering Bechtel de San Francisco obtint le contrat. En décembre 1999, la compagnie doublait la facture d'eau, ce qui rendait ce bien essentiel plus dispendieux que la nourriture. Toute l'eau devait être payée. On ne pouvait avoir accès aux puits communautaires qu'avec un permis et les fermiers devaient acheter des droits pour recueillir l'eau de pluie sur leur propre terre. De surcroît, sous la pression de la Banque Mondiale, le gouvernement bolivien déclara qu'aucun prêt ne devait servir à subventionner les services d'eau pour les pauvres. L'histoire se solda par une importante révolte violemment réprimée par la police. Six personnes y ont laissé leur vie, dont un adolescent de 17 ans tué par une balle dans la tête. Le contrat de gestion a par la suite été retiré à Bechtel.

6 M. Barlow, T. Clarke (2002). L'or bleu : L'eau, le grand enjeu du XX^e siècle, Fayard

La privatisation : une charge contre le droit à la vie

Au-delà de la faisabilité de l'attribution de droits sur l'air, l'eau, la pluie, la mer ou les organismes habitant ces eaux, l'appropriation des biens communs par des intérêts privés est-elle souhaitable ? Jusqu'où faudra-t-il pousser cette logique de marchandisation du monde pour que le système de marché fonctionne conformément aux théories économiques ?

Est-il souhaitable de laisser les intérêts privés s'approprier des ressources aussi importantes que l'eau, comme le réclament les néolibéraux ? L'appropriation des biens collectifs essentiels à la vie pose d'importants problèmes éthiques. Le marché ne fournit ses services qu'à ceux qui ont les moyens de se les procurer. Une importante portion de la population mondiale sera graduellement, et de façon croissante, exclue de la jouissance des biens communs. Au nom du marché, une proportion croissante sera donc exclue de la vie. La vie elle-même deviendra une marchandise.

En bref, la privatisation n'assure pas la protection de l'environnement

Selon les néolibéraux, les intérêts privés protègent mieux leur propriété que les autorités publiques. Non :

- Les propriétaires n'ont pas avantage à protéger l'environnement puisqu'ils n'assument pas le coût de sa destruction, ni de sa remise en état
- L'intérêt d'un propriétaire privé, la rentabilité, peuvent entrer en conflit avec les valeurs et le bien-être d'une communauté.
- La privatisation assure que les services ne seront fournis qu'à ceux qui ont les moyens de se les payer.

L'INTERVENTION DE L'ÉTAT EST ESSENTIELLE AU BON FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dernièrement, l'industrie Étatunienne du pétrole prétextait des impacts économiques néfastes pour se soustraire à l'application du Protocole de Kyoto⁷. L'industrie refusait alors d'être contrainte de lutter contre un des problèmes les plus sérieux auquel les humains aient été confrontés : le réchauffement climatique.

Le lien que les sociétés industrialisées entretiennent avec les combustibles fossiles peut illustrer à lui seul les faiblesses inhérentes au libre marché préconisé par les néolibéraux. Premièrement, les consommateurs et les producteurs de pétrole ne sont pas tenus de payer pour les dommages causés par leur activité. Ainsi, les conséquences du réchauffement climatique, des déversements de pétrole en mer et de l'épuisement de cette précieuse ressource sont partagées par tous les habitants présents et futurs de cette planète. **Pourtant, la population actuelle des pays industrialisés, qui ne représente qu'une portion relativement faible de la population mondiale actuelle et future, est celle qui jouit le plus de l'utilisation des combustibles fossiles.**

Deuxièmement, le prix de cette ressource n'est pas directement lié à sa disponibilité totale sur la terre. Le prix du baril de pétrole est davantage lié à la quantité de cette ressource extraite du sol et disponible sur le marché qu'à la quantité de pétrole disponible dans la croûte terrestre. Les industries peuvent donc gaspiller cette ressource extraite en grande quantité pendant que celle-ci s'épuise.

Troisièmement, l'augmentation de l'efficacité de consommation attendue par les néolibéraux ne diminue pas nécessairement l'impact sur l'environnement. Par exemple, malgré l'augmentation de l'efficacité des véhicules en terme de consommation d'essence – l'un des plus importants produits dérivés du pétrole – la consommation totale ne fait qu'augmenter.

Quatrièmement, le climat, qui est un bien commun puisqu'il appartient à chacun et à personne, est gravement affecté par la consommation de combustibles fossiles. Certes, les économistes néolibéraux pourraient se surpasser et trouver une façon de privatiser le climat et l'atmosphère et d'exclure ceux qui n'ont pas les moyens de payer chaque mois leur facture pour vivre dans un climat stable et respirer l'oxygène. Est-ce vraiment le type de société dans laquelle nous voulons vivre ?

⁷ Protocole de Kyoto : Entente internationale visant à réduire la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère afin de minimiser le réchauffement climatique causé par ces gaz.

À qui profite donc cette idéologie de marché totalement libéré ? Est-ce ainsi que les intérêts de la population et de l'environnement sont adéquatement représentés ? Toutes les failles du mécanisme de marché abordées précédemment devraient suffire à convaincre tout esprit sensé que le démantèlement de l'État, les privatisations à outrance et les dérèglementations débridées que prônent les néolibéraux ne peuvent suffire à la protection de l'environnement.

Face à ce qui se passe dans la réalité, les néolibéraux persistent à se cantonner dans la théorie et à vivre dans l'illusion que les failles du marché disparaîtront grâce à une intervention toujours plus faible de l'État. Pourtant, le marché ignore les dommages sociaux et environnementaux, les valeurs communautaires ainsi que tout ce qui ne possède pas de valeur marchande. Éthique, justice, équité : aucune valeur. En plus de concentrer la richesse, il n'accorde aucune importance ni aucun droit à ceux qui sont laissés pour compte et n'ont pas les moyens d'acheter. Si ces excès ne sont pas encadrés par des institutions démocratiques et des interventions, le marché ruine la plus grande portion des hommes et l'environnement sous un prétexte de rentabilité qui n'enrichit qu'une faible majorité, celle qui prêche pour un marché libre. En refusant d'assurer une vie digne à chacun, le néolibéralisme viole systématiquement les valeurs adoptées internationalement par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce système économique, laissé à lui-même, s'éloigne alors de sa fonction première : assurer le bien-être du plus grand nombre.

Contrairement à ce que prétendent les néolibéraux, l'intervention de l'État est essentielle pour remettre l'économie au service des êtres humains et pour protéger son environnement.

Malgré les imperfections d'un gouvernement national, il faut garder à l'esprit que son objectif est de veiller au bien-être de ses citoyens. Pour atteindre cet objectif collectif, il peut utiliser les réglementations, les taxes, les subventions. Ces normes ont un coût, mais c'est la seule façon de forcer les producteurs, les commerçants et les consommateurs à considérer l'impact environnemental de leurs activités dans leurs décisions.

L'État, essentiel à la protection de l'environnement

L'OCDE⁸ (1991) affirmait qu'au niveau de l'environnement, « les améliorations qui ont été réalisées [...] ont été obtenues au moyen d'incitations par les prix ou d'interventions réglementaires [...] Les réglementations et les restrictions imposées par les pouvoirs publics ont été particulièrement concluantes lorsqu'il s'est agi de réduire la pollution industrielle, d'assainir les eaux de surface les plus polluées et de faire baisser les concentrations de certains polluants atmosphériques [...] C'est grâce à l'intervention directe des pouvoirs publics que les pays de l'OCDE ont pu accroître la superficie et le nombre des zones naturelles protégées ou préservées de certains usages, et de sauvegarder ainsi les écosystèmes et la biodiversité [...] l'action des pouvoirs publics peut favoriser des modifications des modes de consommation qui sont bénéfiques pour l'environnement. C'est le cas pour l'agriculture biologique et d'autres pratiques agricoles écologiquement viables ».

L'État peut également intervenir afin de faciliter l'accès du public à l'information environnementale et sa participation au processus de décision pour aider à éclairer les choix de consommation individuels et renforcer le soutien aux politiques d'environnement. **Bref, c'est l'État qui permet de protéger l'environnement, pas l'entreprise privée, ni le marché.**

8 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (1991). État de l'Environnement, Organisation de coopération et de développement économique, Paris

Il est urgent d'éviter

l'importante opération de déboulonnement de l'État qui est en train de s'opérer. Si le néolibéralisme, qui préconise ces changements, séduit grâce à sa simplicité, il est pourtant fondé sur des simplifications grossières et erronées. Il est nécessaire d'arrêter la destruction que le néolibéralisme est en train de semer et pour laquelle nos sociétés paieront pour les décennies à venir. Il est impératif de refuser de transformer ce monde en marchandise.

Pour ce faire, il est nécessaire de démystifier et de remettre en question l'intégrisme néolibéral qui tient actuellement lieu de discours dominant. La responsabilité de mettre en échec cette logique destructrice incombe à chacun de nous. Il faut donc exiger de nos gouvernements la garantie qu'ils ne privatiseront pas nos services essentiels, comme l'exige l'AGCS qu'ils ont signé. Il faut exiger que ce soit des mesures gouvernementales qui garantissent le respect de l'environnement et non pas le bon vouloir des entreprises.